



Note PB/CP/07.664

**Réunion de la Commission nationale de lutte contre le travail illégal
Lundi 19 novembre 2007**

Intervention de Monsieur Patrick LIEBUS
Membre du Conseil national de l'UPA

Monsieur le Ministre
Mesdames Messieurs,

Comme vous le savez notre sensibilité au sujet est particulièrement exacerbée car malheureusement nombre d'activités que nous représentons sont directement affectées par ce fléau que constitue le travail illégal.

Les préjudices qu'il occasionne pénalisent non seulement nos marchés en entraînant des déséquilibres, des distorsions de concurrence entre entreprises, mais pèsent également lourdement sur le budget de l'Etat et sur l'équilibre de nos comptes sociaux.

Nous vous redisons, Monsieur le Ministre, notre entier soutien à cet élan redonné depuis 2004 à la politique de lutte contre le travail illégal, car il n'est plus supportable que la charge des impôts et des cotisations sociales soit reportée sur ceux qui respectent les règles du jeu.

Le bilan qui vient d'être dressé des actions engagées dans le cadre du plan national 2006-2007 confirme les résultats positifs déjà entrevus lors du point d'étape réalisé à mi-parcours en mars dernier.

Nous tenons à saluer la mobilisation sans faille de tous les acteurs et le travail de coopération réalisé.

Nous sommes persuadés que c'est bien par cette action partenariale volontariste que nous pourrions amplifier plus encore les résultats significatifs déjà obtenus.

L'efficacité réelle et durable de notre combat commun passe nécessairement par la combinaison certes d'actions de répression, et il convient de souligner à cet égard l'action résolue et la forte mobilisation des différents services de contrôle, mais aussi par une action de prévention qui ne peut se concevoir qu'en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux concernés.

L'UPA, et à travers elle l'ensemble des organisations professionnelles de l'Artisanat, est plus que jamais déterminée à mener aux côtés des pouvoirs publics un combat sans relâche et sans merci contre ce fléau.

L'intérêt du dialogue en particulier avec les représentants des secteurs professionnels impactés n'est plus à démontrer. Nourrissons ce dialogue Monsieur le Ministre et continuons à faire preuve de détermination.

Nous connaissons la vôtre. Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de la nôtre.

Je vous remercie.